

ANNONCE D'UNE DÉMARCHE DE PARTICIPATION PUBLIQUE

Conformément à sa politique de participation publique en matière d'urbanisme, règlement numéro 112, le conseil municipal de Neuville a adopté lors de la séance ordinaire du **2 juin 2026** la résolution **26-06-96** aux fins suivantes :

- Amorcer une démarche de participation publique.
- Déposer le calendrier des étapes visant l'adoption du projet de règlement 104.37 modifiant le règlement de zonage numéro 104. Cette modification de règlement vise à autoriser l'usage « autres » dans la zone publique et institutionnelle Pa-4;
- Diffusion des mesures d'informations.

Suivant le calendrier des étapes adopté lors de cette séance, un atelier public de participation aura lieu le **16 juin 2026, de 18h30 à 19h30, à la salle Plamondon, située au 230 rue du Père-Rhéaume, à Neuville.**

Pourquoi un atelier participatif ?

- Pour identifier les enjeux et les préoccupations des citoyens et voir comment le projet peut prendre en considération ces éléments ;
- Pour discuter des différentes options réglementaires visant à permettre la réalisation du projet ;
- Pour échanger sur une esquisse préliminaire du projet ;
- Pour identifier des solutions de compromis et permettre l'acceptabilité sociale d'un projet sensible ;
- Pour faire émerger des idées et bonifier un projet faisant déjà largement consensus.

POUR CONSULTER TOUTE L'INFORMATION RELATIVE À CETTE DÉMARCHE ET AU PROJET S'Y RATTACHANT, VISITEZ LE
www.ville.neuville.qc.ca

CALENDRIER DES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION PUBLIQUE
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 104.37

ÉTAPE	DATE
Avis de motion Adoption du projet de règlement Adoption de la résolution visant le lancement d'une démarche de participation publique Dépôt d'un calendrier des étapes	1^{er} juin 2026
Diffusion de l'information sur le projet visé et la démarche de participation publique WEB, Facebook	2 juin 2026
Atelier public de participation active (promoteur) Salle Plamondon – 230 Père-Rhéaume 18h30 à 19h30	16 juin 2026
Avis public annonçant la tenue de l'assemblée publique de consultation	29 juin 2026
Assemblée publique de consultation	6 juillet 2026
Réception des commentaires des citoyens sur le projet (7 jours)	7 au 13 juillet 2026
Adoption du règlement Dépôt du rapport de rétroaction à la séance du conseil	10 août 2026
Publication du rapport de rétroaction sur le site Internet de la Ville	11 août 2026
Approbation de la MRC de Portneuf et émission du certificat de conformité	Septembre/octobre 2026
Avis public de promulgation - Entrée en vigueur du règlement	Octobre/novembre 2026

Toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à cette procédure peut communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 876-2280 poste 230.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 2^e jour du mois juin 2026.



Marie-Krystine Beauregard
Directrice générale et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Marie-Krystine Beauregard, directrice générale et greffière de la Ville de Neuville, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public à l'hôtel de ville de Neuville en date du 2 juin 2026.

Cet avis a fait l'objet d'une parution sur le site internet et sur la page Facebook de la ville de Neuville au www.ville.neuville.qc.ca en date du 2 juin 2026.



Marie-Krystine Beauregard
Directrice générale et greffière

2 juin 2026

Date